



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité-Intégrité-Impartialité



Communiqué N°019/2025/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une Plénière, **le vendredi 21 Novembre 2025, à 15 heures précises, dans l'hémicycle du Palais du Peuple.**

L'ordre du jour de cette Plénière porte sur l'examen et la délibération autour des textes suivants :

1. Proposition de loi organique portant création, exercice, suspension et dissolution des partis politiques en République de Guinée ;
2. Proposition de loi organique portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle ;
3. Proposition de loi organique portant attributions, organisation et fonctionnement de la Cour suprême ;

Sont invités à prendre part à cette Plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Le 1^{er} Président de la Cour suprême ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Le Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Le Ministre du Budget ;
- Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Etablis à l'Étranger ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Les Présidents des Délégations spéciales des Communes de Conakry ;

Guinée

- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Coordonnateur du Bureau de Suivi des Priorités présidentielles ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 20 Novembre 2025

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA